

LA FAO ET LA FORESTERIE

Les six Commissions régionales des forêts se réunissent

Les six Commissions régionales des forêts de la FAO, établies entre 1947 et 1959, réunissent tous les deux ans les pays membres de chaque région pour débattre des questions forestières les plus importantes et donner à la FAO des avis concernant les priorités forestières régionales. Entre février et juin 2010, les six commissions ont tenu leurs réunions biannuelles, en prévision de la vingtième session du Comité des forêts qui aura lieu en octobre 2010. Les rapports et la documentation peuvent être consultés sur: www.fao. org/forestry/46199

Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et première Semaine africaine des forêts et de la faune sauvage. La dix-septième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA) s'est tenue à Brazzaville (Congo) du 22 au 26 février 2010. En même temps, la commission a également célébré la première Semaine africaine des forêts et de la faune sauvage, offrant aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales l'occasion de présenter leurs activités et

Sur le thème «Forêts et faune sauvage africaines: la réponse aux défis des moyens d'existence durables», la session de la CFFSA a mis en évidence la nécessité de porter plus d'attention – au niveau des politiques – à l'importante contribution des secteurs forestier et de la faune sauvage en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et le développement économique national; elle a aussi insisté sur l'urgence d'affecter davantage de ressources.

plans dans le domaine forestier et les opportunités de collaboration.

Les principaux domaines de débat comprenaient:

- le rôle des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté y compris le besoin de renforcer les cadres juridiques, les inventaires et les capacités des petites entreprises qui exploitent les PFNL, et d'inclure ces ressources dans les programmes sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté;
- l'importante contribution des aires protégées et de l'écotourisme à l'amélioration des moyens d'existence des communautés locales – en insistant sur la promotion du partage équitable de revenus réalisés de façon transparente;
- le changement climatique en reconnaissant que la gestion durable des forêts est la base de la capacité du secteur forestier à fournir une contribution significative à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets, et en mettant l'accent sur le rôle des programmes forestiers nationaux à cet égard:
- la gestion des forêts et de la faune sauvage au service du développement économique, notamment la demande que la FAO aide les pays à atténuer les conflits humains-faune sauvage et à partager équitablement les avantages.

Les pays de la région ont également exprimé le besoin de méthodes pour évaluer les arbres hors forêt, de soutien pour mettre en œuvre la REDD (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) et de dialogue entre les institutions forestières et agricoles pour améliorer l'utilisation durable des terres.

Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient. La plupart des pays du Proche-Orient n'ont qu'un faible couvert forestier, mais ils possèdent de vastes étendues portant des arbres disséminés. Reconnaissant l'importance d'établir un équilibre entre les politiques concernant les forêts et les parcours, la dix-neuvième session de la Commission des forêts pour le Proche-Orient a ratifié le changement de son nom et de son mandat; elle s'intitule maintenant Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient. Cette session s'est tenue à Hammamet (Tunisie) du 5 au 9 avril 2010 et a coïncidé avec la première Semaine des forêts du Proche-Orient. Le thème était «Les forêts et les parcours: s'adapter aux changements mondiaux pour le développement durable».

La réunion a examiné les directives publiées récemment concernant les bonnes pratiques en matière forestière et de parcours dans les zones arides et semi-arides du Proche-Orient (voir www.fao.org/docrep/012/al040e/al040e00.pdf). Au cours d'autres sessions, ont été traitées les questions relatives à la gestion des incendies, au potentiel de production d'énergie des arbres producteurs d'huile, aux politiques forestières et au développement durable, à la conservation des parcours et de la biodiversité, et à la gestion de la faune sauvage et des aires protégées.

Un séminaire en cours de session s'est tenu sur l'évaluation des risques et de la vulnérabilité au changement climatique des secteurs forestier et des parcours. Étant donné la vulnérabilité de la région à l'évolution du climat, la commission a attiré l'attention sur la nécessité d'améliorer l'information et de créer des capacités pour aider les pays de la région à accéder aux fonds affectés au changement climatique et à renforcer leurs activités d'atténuation de ce changement et d'adaptation à ses effets, et pour sensibiliser les décideurs au rôle pivot que jouent les forêts et les parcours dans l'adaptation au changement climatique.

La commission a noté en particulier le besoin de soutenir les programmes forestiers nationaux et les politiques relatives au changement climatique, aux forêts et parcours, à la gestion de la faune sauvage, des aires protégées et des incendies de forêt, et d'appuyer la protection des forêts, le boisement et la réhabilitation des parcours. Elle a également attiré l'attention sur l'importance de reconnaître le rôle du savoir local dans les politiques et programmes nationaux.

Commission européenne des forêts. La capacité des forêts européennes à atténuer le changement climatique et à s'adapter à ses conséquences, la dendroénergie, et les forêts et l'eau, ont été les thèmes centraux de la trente-cinquième session de la Commission européenne des forêts (CEF), qui s'est déroulée à Lisbonne (Portugal) du 27 au 29 avril 2010. Les participants ont reconnu que l'attention portée aux forêts n'a jamais été aussi forte, grâce aux négociations entamées récemment sur le changement climatique. Ils ont noté la capacité de l'Année internationale des forêts, 2011, à rehausser encore davantage l'image des forêts et à donner aux questions les concernant la priorité qu'elles méritent.

Plus du quart du carbone stocké dans les forêts du monde se trouve dans la région paneuropéenne. La session a examiné les façons et les moyens de combler le fossé entre le potentiel d'atténuation des forêts européennes et leur part actuellement faible du marché du carbone.



A également été reconnue la nécessité de créer un environnement stratégique porteur pour les mesures d'adaptation forestières que devront appliquer les petits propriétaires forestiers. La commission a recommandé à la FAO d'envisager la création d'un réseau mondial pour aider les pays à s'acquitter de leurs engagements internationaux en matière de forêts et de changement climatique.

La commission a noté le besoin d'améliorer les connaissances et la collecte de données sur la dendroénergie, en vue de clarifier ses impacts sur l'environnement et sa capacité à produire durablement de l'énergie. Les avantages des programmes de paiement pour les services écosystémiques procurés aux secteurs forestier et de l'eau ont été particulièrement notés, et il a été recommandé de poursuivre les travaux pour les mettre en œuvre.

Pour améliorer la compréhension intersectorielle, la CEF est convenue d'entamer un dialogue avec les secteurs de l'eau, de l'énergie et du changement climatique. Afin de renforcer au maximum les synergies, la commission est convenue d'inclure les activités de *Silva Mediterranea* dans son programme de travail intégré et a recommandé d'élargir le mandat du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne pour y inclure des questions relatives aux forêts et à l'eau.

Commission des forêts pour l'Amérique du Nord. La communication du rôle des forêts dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses impacts a constitué le thème principal de la vingtcinquième session de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord (CFAN), tenue à Guadalajara (Mexique) du 3 au 7 mai 2010. Le Canada a présenté les résultats d'une étude réalisée récemment sur la capacité des biocombustibles, de la bioénergie et des matériels biologiques à revitaliser le secteur forestier du pays, soulignant la valeur des partenariats entre les secteurs (forêts, énergie, produits chimiques, produits biologiques). Les États-Unis d'Amérique ont décrit la nouvelle vision nationale de leur administration pour la gestion des forêts depuis 2008. Le Mexique a fourni des données sur ses activités d'élaboration de modèles de gouvernance forestière, de systèmes de suivi et de critères de vérification pour préparer la voie à la REDD-plus et créer des incitations à long terme à investir dans le secteur forestier.

La commission a examiné le travail de ses nombreux groupes de travail actifs sur: les changements atmosphériques et les forêts; la gestion des incendies de forêt; la gestion des bassins versants; les insectes nuisibles, maladies et plantes envahissantes des forêts; l'inventaire, la surveillance et l'évaluation en matière forestière; les ressources génétiques forestières; et la sylviculture.

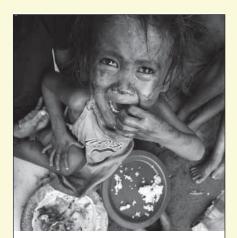
La commission a estimé que la gestion des incendies, le changement climatique et l'eau sont les questions clés pour la foresterie dans la région; elle a aussi lancé un appel en faveur de l'élaboration de méthodes permettant d'évaluer les externalités forestières dans les inventaires forestiers nationaux.

Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

La Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC) a tenu sa vingt-sixième session du 24 au 28 mai 2010 à Guatemala (Guatemala).

Signez la pétition contre la faim

Environ 1 milliard de personnes dans le monde souffrent de faim chronique. Le projet de la FAO «1 milliard d'affamés» est une importante campagne de sensibilisation, visant à mobiliser un appui mondial pour éradiquer la faim. Le projet vise à obtenir 1 million de signatures d'ici à la fin de novembre 2010. Des célébrités comme l'acteur Jeremy Irons, le musicien Chucho Valdés et l'athlète Carl Lewis ont donné leur soutien à la campagne. Vous pouvez donner le vôtre en signant sur: www.1billionhungry.org



1000 MILLONES DE PERSONAS SUFREN DE HAMBRE CRÓNICA Y **ESO ME ENFURECE**.

"Los que apoyamos esta campaña consideramos inaceptable que casi mil millones de personas vivan en condiciones de hambre crónica. A través de las Naciones Unidas hacemos ullamamiento a los gobiernos para que den la máxima prioridad a la eliminación del hambre hasta cumplir esta meta."

Presiona a los políticos para poner fin al hambre.



FIRMA LA PETICIÓN PARA PONER FIN AL HAMBRE WWW.1BILLIONHUNGRY.ORG

La session a mis l'accent sur les thèmes suivants:

- les initiatives visant à améliorer la gouvernance, les institutions et la législation forestières;
- l'importance de renforcer les institutions s'occupant de la santé des forêts (gouvernementales et universitaires), et d'améliorer la collaboration régionale pour combattre les ravageurs et maladies des forêts, qui sont des questions transfrontières;
- le renforcement des capacités en matière d'inventaires forestiers nationaux, car l'information sur l'état des ressources forestières dans la région est généralement insuffisante ou dispersée, ce qui rend difficile l'estimation des contributions réelles du secteur forestier:



 le besoin d'un surcroît de financement pour la foresterie communautaire, du fait que la participation des communautés est fondamentale pour la gestion durable des forêts.

Un domaine qui suscite des inquiétudes est l'appropriation et l'utilisation impropre des ressources génétiques forestières dans la région. La commission a souligné le besoin d'un meilleur échange de connaissances et d'expériences entre les pays en ce qui concerne la conservation *in situ* de ces ressources, et l'élaboration d'instruments juridiques régissant leur protection et la propriété intellectuelle qui s'y rapporte. Les questions concernant l'accès et le partage des avantages, ainsi que les droits d'utilisation liés au savoir traditionnel, ont été débattues.

La FAO a lancé une publication intitulée *Casos ejemplares de manejo forestal sostenible en América Latina y el Caribe* (cas exemplaires de gestion durable des forêts en Amérique latine et aux Caraïbes), réalisée sous les auspices de la CFALC. L'étude relate 35 histoires de succès dans la région, sélectionnées par un groupe d'experts au cours de deux années de travail intense fondé sur 11 critères minimaux. La commission a accueilli avec satisfaction la proposition de créer une deuxième phase du projet, qui devrait viser le transfert des connaissances et la création de capacités nationales.

Un séminaire en cours de session sur le changement climatique, organisé conjointement avec la CFAN, a montré qu'il est nécessaire d'intensifier aussi bien les efforts d'adaptation que les efforts d'atténuation. Les participants ont souligné que la gestion durable des forêts est un préalable à l'adaptation des forêts au changement climatique.

Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique. La vingt-troisième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP) a passé en revue de nombreuses activités intersession réalisées pendant les deux années précédentes, notamment l'achèvement de la deuxième Étude prospective du secteur forestier dans la région Asie-Pacifique, les études sur les politiques forestières régionales, trois brefs cours en matière de politiques forestières et un exercice d'application des réglementations forestières à la gouvernances (FLEG), ainsi que les nombreuses activités du Réseau des espèces forestières envahissantes dans la région Asie-Pacifique. Le Bhoutan a accueilli la session à Thimphu du 9 au 11 juin 2010.

La réunion a souligné les efforts déployés dans la région pour prévenir et atténuer les impacts des incendies de forêt ainsi que des ravageurs et maladies forestiers; promouvoir l'écotourisme; améliorer la protection des bassins versants; et assurer des approvisionnements fiables en eau potable. Constatant l'importance accrue donnée aux services rendus par les écosystèmes forestiers, la commission a demandé à la FAO de contribuer à l'élaboration de méthodes permettant d'incorporer la valeur estimée de ces services dans les évaluations des ressources forestières nationales.

La réunion a mis en évidence le rôle important que jouent les partenariats public-privé en aidant le secteur forestier à contribuer à la réduction de la pauvreté, à la reprise économique, à l'emploi et au développement rural.

La CFAP a noté les fortes synergies instaurées entre la REDD et la conservation de la biodiversité, et insisté sur le besoin de concevoir des outils aptes à évaluer la dégradation des forêts, la fragmenta-

tion de celles-ci et les pertes connexes de biodiversité, en invitant les membres à redoubler d'efforts pour harmoniser les définitions relatives aux forêts.

La commission a noté avec satisfaction les nouvelles initiatives multilatérales entreprises au titre de la FLEG, y compris le Partenariat asiatique sur les forêts et le programme asiatique de commerce responsable des produits forestiers, et a lancé un appel en faveur d'un nouveau dialogue régional sur la FLEG.

Avant la réunion, un atelier de trois jours a été organisé pour examiner comment le concept de bonheur national brut, promu par le Bhoutan, pourrait être utilisé à la place du produit intérieur brut (PIB) pour évaluer dans quelle mesure les forêts reflètent la gamme tout entière des avantages que la société tire des forêts.

Un autre événement parallèle a abordé les défis et les possibilités de gestion des forêts dans les petits États insulaires en développement, où les forêts et les arbres revêtent une importance vitale pour le développement social et économique.

Un atelier examine les défis des nouvelles mesures pour le commerce en Europe

Le commerce mondial des produits dérivés du bois et du papier, y compris les produits à valeur ajoutée, a doublé au cours des 10 dernières années. La Chine est le principal moteur du commerce mondial du bois; elle est devenue rapidement le principal importateur de bois rond et le plus grand exportateur de produits ligneux à valeur ajoutée.

Les règlements européens qui influencent le commerce des produits ligneux évoluent rapidement. Reconnaissant la nécessité de surveiller de près cette évolution en raison de ses impacts potentiels sur l'ensemble du secteur forestier, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE) et la FAO ont organisé avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) un atelier intitulé «Mesures commerciales émergentes dans les marchés du bois», qui s'est tenu le 23 mars 2010 à Genève (Suisse).

L'atelier a fourni un aperçu détaillé du cadre réglementaire de plus en plus complexe qui régit le commerce du bois et des produits dérivés. Plus de 100 parties prenantes y ont participé, représentant des gouvernements, l'industrie, des associations commerciales, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales et des institutions universitaires.

Outre le débat sur les mesures commerciales, telles que les tarifs et les taxes à l'exportation, les participants ont discuté de l'émergence de mesures non tarifaires visant à freiner l'exploitation illégale et à favoriser l'emploi du bois récolté dans des forêts gérées durablement, telles que les systèmes de certification et les politiques d'achat public. La réunion s'est aussi occupée de subventions, notamment celles qui encouragent l'emploi de l'énergie renouvelable produite par la biomasse ligneuse.

Les participants ont reconnu l'importance des mesures phytosanitaires dans le commerce, car l'intensification mondiale du commerce de tous les biens, souvent contenus dans des emballages ou des palettes en bois, augmente le risque de propagation d'insectes nuisibles et de maladies. La Norme internationale pour les mesures phytosanitaires n° 15 (NIMP 15) concernant le matériel d'emballage



en bois a été présentée en relation avec l'accord de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires.

Pour lire le rapport complet et les présentations, voir: timber.unece. org/index.php?id=270

Les fruits du soutien de la FAO à la plantation de peupliers en Chine

Le soutien de la FAO à un projet financé par l'Italie, promouvant la culture du peuplier en Chine, a débouché sur la formulation d'un protocole d'entente officiel entre la Chine et l'Italie au début de 2010. Le projet, appuyé par la FAO en qualité de Secrétariat de la Commission internationale du peuplier (CIP), promeut les peupliers du fait qu'ils favorisent des moyens d'existence et une utilisation des terres durables. Ce projet est devenu un exemple de transfert international réussi de matériel génétique, de science et de technologies.

Dans le comté de Siyang, province de Jiangsu, le projet a permis une transformation économique remarquable, montrant comment la foresterie et l'agroforesterie peuvent s'avérer un moyen efficace de lutte contre la pauvreté, la faim et la dégradation de l'environnement. Depuis les années 1970, la plantation de peupliers sur plus de 100 000 ha de plaines d'inondation et de terres marginales a augmenté le couvert forestier de Siyang, qui est passé de 7 à 48 pour cent de la superficie.

La gestion durable des peupliers dans les boisements des petits exploitants et les systèmes agroforestiers a donné lieu à Siyang à une industrie locale du bois prospère. Les ressources provenant des plantations de peupliers représentent 50 pour cent du produit intérieur brut national.

En outre, près de 1 million de personnes vivant à Siyang bénéficient maintenant des services écosystémiques rendus par les forêts de peupliers, à savoir la restauration des plaines d'inondation marginales et la stabilisation des berges des fleuves Jaune, Huai et Yangtze. De vastes étendues de plantations de peupliers protègent maintenant les champs agricoles contre les inondations, le vent, les tempêtes de sable et l'érosion du sol. Les arbres stockent aussi le carbone, atténuant ainsi le changement climatique.

Pour souligner le rôle des peupliers dans le développement rural, le comté de Siyang a créé l'unique musée historique mondial du peuplier, qui met en évidence le rôle de catalyseur joué par la FAO, la CIP et la coopération italienne. Ce musée a été construit sur le lieu précis où les deux premiers clones italiens ont été plantés à Siyang. Les autorités locales organisent tous les deux ans un festival du peuplier, qui attire plus de 100 000 personnes et suscite l'attention des médias nationaux. Lors du festival de mai 2010, l'Administration forestière nationale chinoise a décerné au comté de Siyang un prix pour sa réalisation environnementale extraordinaire, et l'a surnommé «Demeure de la culture du peuplier».

La diffusion de DVD populaires se poursuit

La présentation multimédias intitulée *Les forêts et le changement climatique: une vérité opportune*, produite en 2008 par la FAO et la Commission des forêts du Royaume-Uni dans toutes les langues officielles de la FAO, est maintenant traduite dans d'autres langues,

comme le danois, l'italien, le japonais, le népalais, le tchèque et le vietnamien, grâce aux efforts de partenaires dans de nombreux pays.

La présentation informative est disponible sur le site Internet de la FAO, sur YouTube et sur un DVD réimprimé de nombreuses fois, qui peut être commandé en s'adressant à: FO-publications@fao org. Pour illustrer sa valeur comme outil pédagogique, un partenaire en Nouvelle-Zélande a envoyé un exemplaire à chaque école secondaire du pays.